



Huissier me demande plus d'argent

Par **gaelle87470**, le **21/01/2009** à **21:08**

bonjour, je dois de l'argent à mon ex compagnon. Je donne 50 euro par mois à l'huissier par virement qui a été mis en place par huissier. Or j'ai reçu un courrier de l'huissier me demandant d'augmenter les mensualité a 120 euros par mois a la demande du créancier (mon ex) sans quoi il serai contraint de reprendre la procédure. J'ai envoyé un courrier a l'huissier pour dire que si je pouvais je le ferai mais qu'avec ce que je touche par mois et ce que j'ai a payer je ne pouvais pas. Hier j'ai reçu une nouvelle lettre de l'huissier me disant que le créancier réitérais son opposition a des versements de 50 euros et que le créancier demande de reprendre la procédure si je ne verse pas plus mais je ne peux pas verser plus, j'ai enfant de 2ans, 4 autre qui viennent un weekend sur deux et mon compagnon ne touche que l'aah et mon salaire dépend des heure que je fais dans le mois. Alors que dois je faire et que peux faire l'huissier, merci de votre réponse

Par **chaber**, le **22/01/2009** à **10:10**

Si l'échéancier a été accepté par les deux parties, ce qui semble le cas, et que vous le respectez strictement, je ne pense pas que l'huissier puisse augmenter, de lui-même, le montant des échéances, même si son client insiste.
Il faudrait que ce dernier entame une procédure judiciaire à votre encontre et je doute fort que les juges lui donne raison